

2015

LE DOCUMENTAIRE

LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION
EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



ÉDITEUR RESPONSABLE

Frédéric Delcor-Secrétaire Général
44, Boulevard Léopold II
B-1080 Bruxelles

Graphisme : polygraph.be

Couv 1 :

L'Homme qui répare les femmes - La colère d'Hippocrate
de Thierry Michel & Colette Braeckman
Production : Les Films de la Passerelle

Couv 4 :

Quand je serai dictateur
de Yaël André
Production : Morituri Films

SOMMAIRE

■ 1. Introduction - La production indépendante	3
■ 2. Apports à la production de documentaires en Fédération Wallonie-Bruxelles	7
Evolution des apports à la production en Fédération Wallonie-Bruxelles (en EUR)	9
Soutiens octroyés par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel	10
Les coproductions avec la RTBF et les chaînes privées	11
Sources de financement des documentaires aidés par le CCA.	12
Ateliers d'accueil et de production reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles	17
Le CBA	20
Le WIP	24
Comparaison des coûts moyens des documentaires aidés par le CCA, le CBA et le WIP	28
Volumes de production des ateliers de production	29
■ 3. La diffusion de documentaires en Fédération Wallonie-Bruxelles	31
Initiatives de promotion et de diffusion du documentaire au CCA	31
Aides à la promotion et à la diffusion	32
Laplateforme.be	32
Le week-end du doc	34
La diffusion de documentaires en télévision	35
La diffusion de documentaires dans le circuit des salles commerciales	38
La diffusion de documentaires dans le réseau des salles d'art et essai subventionnées par le CCA	39
La diffusion de documentaires dans les festivals	41
La diffusion de documentaires sur le marché vidéo/DVD	42
Promotion et diffusion des documentaires dans les ateliers d'accueil CBA et WIP	44



1. INTRODUCTION - LA PRODUCTION INDÉPENDANTE

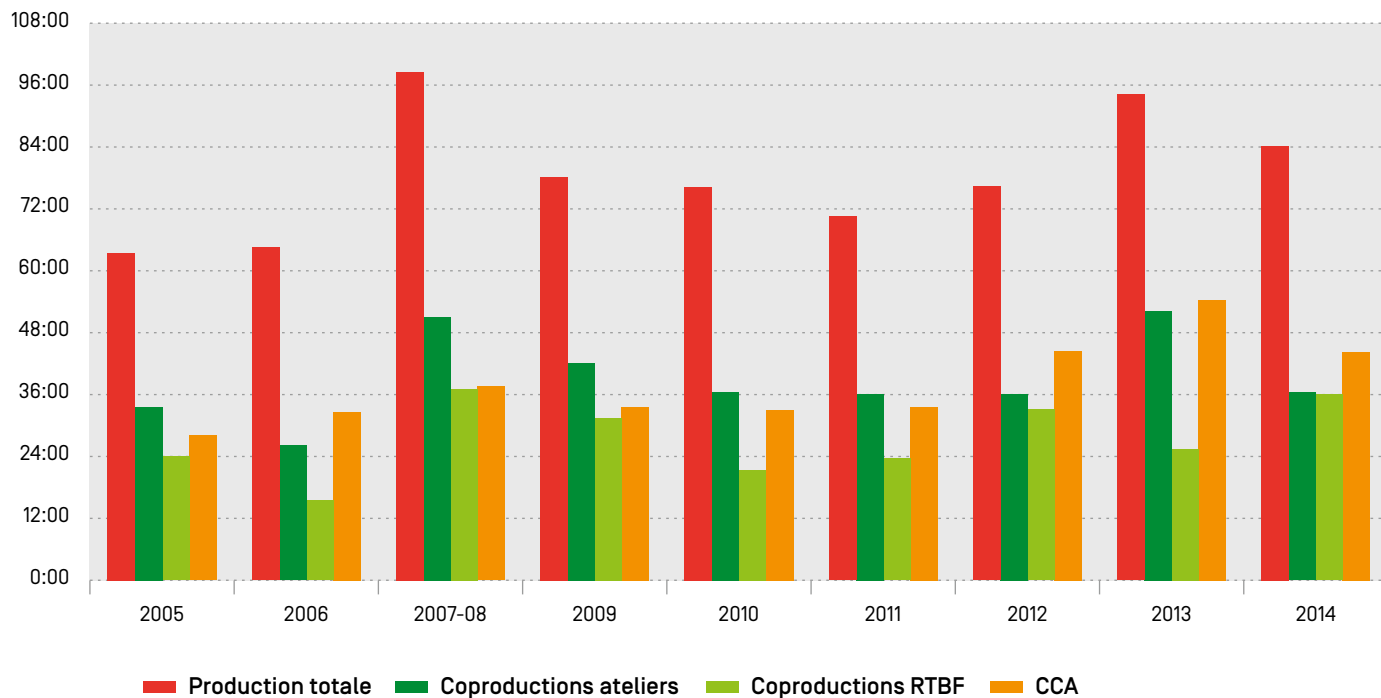
La production indépendante du documentaire en Fédération Wallonie-Bruxelles fait preuve d'une belle vitalité, tant au niveau de la qualité que de la quantité. Entre 2005 et 2014, sur la base des films répertoriés dans les catalogues de documentaires édités annuellement

par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, 889 titres ont été produits, soit un volume de plus de 708 heures. En moyenne annuelle, le nombre de productions s'élève à 89 titres pour un volume moyen de 70 heures 48 minutes.

PRODUCTION INDÉPENDANTE DE DOCUMENTAIRES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

	Production totale		Copros ateliers		Copros RTBF		CCA	
	Titres	Minutes	Titres	Minutes	Titres	Minutes	Titres	Minutes
2005	91	63:40	42	33:58	21	24:01	32	28:04
2006	82	64:49	32	26:17	16	15:48	36	32:58
2007-08	140	98:55	65	51:07	40	37:13	42	37:58
2009	100	78:19	60	42:17	29	31:42	32	33:55
2010	97	76:20	39	36:49	22	21:39	33	33:06
2011	78	70:49	40	36:16	20	23:57	32	33:59
2012	101	76:31	45	36:12	39	33:07	41	44:48
2013	107	94:16	65	52:25	23	25:47	45	54:30
2014	93	84:19	36	36:38	30	36:04	37	44:27

SOURCE : CATALOGUES DES FILMS DOCUMENTAIRES DU CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL

VOLUMES DE COPRODUCTION TOTAUX SELON LES PARTENAIRES

SOURCE : CATALOGUES DES FILMS DOCUMENTAIRES DU CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL

Cette activité importante résulte en grande partie des synergies développées entre les producteurs indépendants, les ateliers d'accueil et de production, le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel et les éditeurs de services télévisuels tels que la RTBF. En effet, parmi les 889 films répertoriés :

- 49,7 % ont été coproduits avec un atelier d'accueil ou de production ;
- 48,6 % ont été produits avec une aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel ;
- 35,2 % ont été coproduits avec la RTBF.

173 producteurs privés ou structures de production ont participé à l'ensemble de cette activité. Parmi ceux-ci :

- 97 producteurs ont participé à la production d'1 seul film ;
- 48 producteurs ont participé à la production de 2 à 4 films ;
- 12 producteurs ont participé à la production de 5 à 9 films ;
- 16 producteurs ont participé à la production de plus de 10 films.



2. APPORTS À LA PRODUCTION DE DOCUMENTAIRES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

La Fédération Wallonie-Bruxelles soutient le développement du documentaire à travers les aides culturelles octroyées par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel (via la Commission de Sélection des films), les aides aux ateliers de production et d'accueil, et les contributions des éditeurs et distributeurs de services audiovisuels (en matière de documentaires, la RTBF reste le partenaire privilégié des producteurs indépendants).

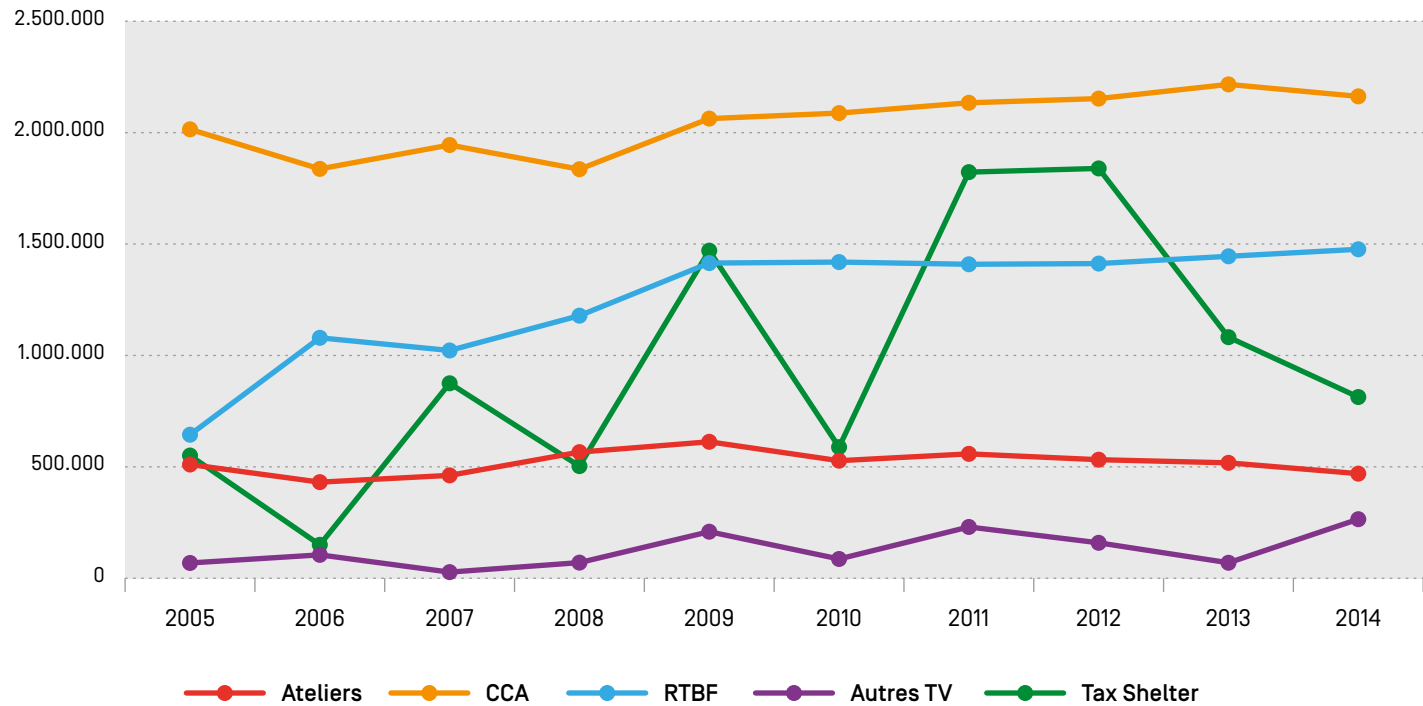
Ces aides sont complémentaires aux mécanismes mis en place au niveau fédéral (Tax shelter) et régional (aides économiques au secteur audiovisuel via Wallimage et Bruxellimage), ainsi qu'au niveau européen (Programme Média et Eurimages). Ces différents mécanismes peuvent s'articuler et se cumuler pour un même projet et contribuent ainsi au développement de la production audiovisuelle.

APPORTS À LA PRODUCTION DE DOCUMENTAIRES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES (EN EUR)										
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Aides CBA à la coproduction										
Liquidités	202 300	215 479	181 000	238 000	190 000	175 000	181 999	157 000	150 000	140 000
Services (industrie/matériel)	58 241	13 100	40 952	51 922	90 000	101 200	105 330	109 465	105 000	89 946
Total	260 541	228 579	221 952	289 922	280 000	276 200	287 329	266 465	255 000	229 946
Aides WIP à la coproduction										
Liquidités	125 800	106 750	132 244	135 350	165 290	162 272	149 000	182 500	147 540	135 750
Services (industrie/matériel)	124 160	96 000	107 550	140 800	167 200	89 125	121 915	83 150	115 495	103 860
Total	249 960	202 750	239 794	276 150	332 490	251 397	270 915	265 650	263 035	239 610
Aides du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel										
Aides aux progr. TV	1 116 750	1 121 500	901 200	950 860	956 782	1 300 000	1 208 250	1 184 250	1 438 000	1 269 500
Aides aux LM	449 875	300 500	735 500	270 000	458 450	197 500	498 000	500 750	281 500	313 500
Aides aux CM	60 500	37 500	35 000			37 500			29 250	
Aides aux collections/Séries TV	115 000	105 000		262 172	220 000	125 000		40 000	40 000	152 000
Fonds spécial CCA-RTBF	272 683	272 683	272 683	352 683	427 683	427 683	427 683	427 683	427 683	427 683
Total	2 014 808	1 837 183	1 944 383	1 835 715	2 062 915	2 087 683	2 133 933	2 152 683	2 216 433	2 162 683
Coproductions RTBF										
Liquidités RTBF	423 734	716 398	755 471	971 512	1 117 865	1 050 022	1 174 566	875 315	877 912	977 914
Aides en services/Diffusion	220 429	362 766	266 820	206 990	296 720	368 978	234 567	536 967	567 032	498 511
Total	644 163	1 079 164	1 022 291	1 178 502	1 414 585	1 419 000	1 409 133	1 412 282	1 444 944	1 476 425
Copros & pré-achats Be TV										
	68 600	105 000	27 500	70 159	208 883	86 458	35 166	65 589	37 000	20 000
Copros & pré-achats Belgacom & SiA										
							75 000	30 000	32 500	85 000
Copros & pré-achats BTV/AB Thématiques										
							120 000	63 500		100 000
Copros & pré-achats Nethys (ex Tecteo)										
										49 268
Copros & pré-achats Brutele										
										10 731
Total apports FWB aux documentaires	3 238 072	3 452 676	3 455 920	3 650 448	4 298 873	4 120 738	4 331 476	4 256 169	4 248 912	4 373 663
Montants investis dans les documentaires via le Tax Shelter [prêt + equity]*	550 722	150 000	875 000	503 332	1 470 333	588 533	1 822 666	1 839 326	1 081 999	813 333

* en fonction de l'année de l'agrément de l'œuvre

SOURCE : CCA

EVOLUTION DES APPORTS À LA PRODUCTION EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES (EN EUR)



SOUTIENS OCTROYÉS PAR LE CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL

La Commission de Sélection des Films du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel octroie un soutien aux documentaires de création sous différentes formes. Depuis juin 2011, elle octroie des aides :

- au développement de projets documentaires de long métrage destinés aux salles de cinéma ou à la télévision,
- à la production ou à la finition de documentaires de long métrage (plus de 60 minutes) destinés en priorité aux salles de cinéma,
- à la production de documentaires de court ou moyen métrage (moins de 60 minutes) destinés prioritairement aux salles de cinéma,
- à la production ou à la finition de documentaires télévisuels,
- à la production de séries télévisuelles documentaires (minimum de 5 documentaires de 26 minutes ou 3 documentaires de 52 minutes),
- à la production de documentaires télévisuels coproduits avec la Flandre [CCA -VAF].

En 2014, 47 promesses d'aide ont été attribuées pour un montant total de 1 735 000 EUR (contre 1 788 500 EUR en 2013).

81,9% des aides ont été octroyés à des projets télévisuels.

L'aide maximale à la production de programmes télévisuels est de 65 000 EUR. Un apport minimum de 15% du budget global de production provenant d'une ou de plusieurs chaînes de télévision, sous forme de prévente et/ou de coproduction est requis au stade de

l'agrément du dossier, sauf pour les projets relevant du 1er collège dont le coût est inférieur à 150.000. Les projets relevant du 2ème collège dont le coût est inférieur à 150.000 EUR sont également exempts de cette disposition, mais doivent néanmoins apporter la preuve d'une diffusion de l'œuvre soit par un tiers, soit par le producteur lui-même, dans les créneaux suivants : télévision, salles, VOD ou DVD, secteur culturel, associatif, scolaire ou non commercial.

RÉPARTITION DES PROMESSES D'AIDES DU CCA AUX DOCUMENTAIRES VIA LA COMMISSION DE SÉLECTION DES FILMS EN 2014

	Nombre de promesses	Montants	
		En EUR	En %
Développement	13	83.500	4,8%
LM cinéma production	5	230.000	13,3%
CM cinéma	0	0	0,0%
Doc TV Production	22	1.134.500	65,4%
Séries TV	3	152.000	8,8%
Doc TV CCA-VAF	4	135.000	7,8%
Total	47	1.735.000	100,0%

SOURCE : CCA

En moyenne, 28 documentaires sont achevés chaque année après avoir reçu une aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel via la Commission de Sélection des Films. Soulignons la hausse significative de projets soutenus et terminés, de 19 en 2005 à 30 en 2014.

NOMBRE DE DOCUMENTAIRES PRODUITS AVEC L'AIDE DU CCA ET TERMINÉS				
	Programmes TV*	Longs métrages	Courts métrages	Total
2005	19	1	2	22
2006	21	2	1	24
2007	23	2	1	26
2008	24	2		26
2009	20	3		23
2010	33	1	1	35
2011	24	2		26
2012	33	2		35
2013	30	4		34
2014	30	1		31

* Collections télévisuelles et séries comprises

SOURCE : CCA

Aux aides sélectives octroyées via la Commission de Sélection des Films viennent s'ajouter les montants octroyés dans le cadre du Fonds spécial CCA-RTBF (voir infra), ce qui porte l'apport total du CCA au documentaire à 2 162 683 EUR en 2014, soit 49,4% du total des apports au documentaire en Fédération Wallonie-Bruxelles, le CCA étant ainsi le premier contributeur public au développement de ce genre.

LES COPRODUCTIONS AVEC LA RTBF ET LES CHAÎNES PRIVÉES

Depuis plusieurs années, la Fédération Wallonie-Bruxelles a initié une politique visant à associer les chaînes de télévision au développement de la création et de la production audiovisuelle indépendante.

Le décret du 26 mars 2009 sur les services de médias audiovisuels prévoit une obligation de contribution des éditeurs et distributeurs de services audiovisuels privés à la production audiovisuelle indépendante dont les documentaires (on retrouve dans ce créneau BeTV, Belgacom, AB Thématiques, Nethys et Brutele). Les conventions conclues en décembre 2014 entre les distributeurs de services Belgacom, Brutele, Nethys, le Gouvernement de la Communauté française et les associations professionnelles représentatives des producteurs indépendants prévoient notamment que, sur une période de deux ans, la contribution annuelle obligatoire de ces distributeurs sous la forme d'investissement en coproduction et/ou en préachat d'œuvres audiovisuelles [déduction faite des montants éventuellement versés au CCA] s'effectuera pour au moins 3% du total de l'obligation dans des œuvres documentaires d'initiative belge francophone.

En matière de documentaires, la RTBF reste le partenaire privilégié des producteurs indépendants grâce à une Convention entre la chaîne publique, la FWB et la production indépendante. Le processus est appelé Fonds spécial et le montant du Fonds est apporté par le CCA.

Dans ce cadre, le choix des projets est laissé à la RTBF. Une partie du montant de ce Fonds spécial est consacrée au documentaire, soit un montant de 427 683 EUR apporté par le CCA en 2014. A cette somme il faut encore ajouter les apports en liquidités de la RTBF fixés annuellement dans les coproductions avec les producteurs indépendants dans le cadre du contrat de gestion : 977 914 EUR en 2014 et les apports en services qui s'élèvent à 498 511 EUR la même année, ce qui porte l'apport total de la RTBF à 1 476 425 EUR en 2014. Il a plus que doublé depuis 2005.

Le contrat de gestion 2013-2017 de la RTBF conclu le 26 décembre 2012 avec le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles prévoit que la RTBF doit entretenir des partenariats étroits avec les producteurs audiovisuels indépendants de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans les Etats membres de l'Union européenne et dans les pays de la Francophonie. Pour ce faire, elle doit mener une politique de contrats de coproduction, d'achats ou de préachats de droits de diffusion, d'achats de formats et de concepts audiovisuels, de commandes, de prestations techniques avec les producteurs audiovisuels indépendants. Des obligations d'investissements sont ainsi prévues selon certaines modalités.

Il faut encore ajouter que la RTBF est devenue membre associé d'ARTE GEIE par un contrat d'association, s'engageant ainsi à participer à la conception, la réalisation et la diffusion des programmes d'ARTE en Belgique. Des accords de coproduction à hauteur d'environ 500.000 euros par an permettent à la RTBF d'initier avec la chaîne allemande et des producteurs indépendants belges des programmes documentaires à destination des différentes cases de la grille de télévision réservées à ce genre.

SOURCES DE FINANCEMENT DES DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LE CCA

Les données ci-dessous ont été établies selon les plans de financement définitifs des longs métrages documentaires, des programmes et séries télévisuels ayant obtenu une aide du CCA. Elles sont basées sur un total de 277 productions terminées entre 2005 et 2014, pour un investissement global de 63,9 millions EUR.

SOURCES DE FINANCEMENT DES DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LE CCA ET TERMINÉS (EN EUR)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de films terminés	20	23	25	26	23	34	26	35	34	31
Aide sélective CCA via la CSF	1 048 389	1 170 381	1 303 558	1 662 366	1 534 326	1 393 332	1 184 672	1 785 150	1 578 983	1 455 500
Fonds spécial CCA-RTBF	120 000	78 433	88 750	146 000	73 183	102 500	110 000	120 000	170 000	231 200
Sous total CCA	1 168 389	1 248 814	1 392 308	1 808 366	1 607 509	1 495 832	1 294 672	1 905 150	1 748 983	1 686 700
RTBF/Copros	463 119	185 751	173 562	401 035	353 314	840 738	460 012	332 970	291 401	1 663 946
RTBF/Cessions de droits	44 107	65 162	45 150	22 350	36 503	22 822	79 538	42 530	58 078	112 893
Sous total RTBF	507 226	250 913	218 712	423 385	389 817	863 560	539 550	375 500	349 479	1 776 839
ARTE Belgique/Copros	25 000	50 000	76 000	180 000	110 000	80 000	80 000	70 000	24 000	24 000
ARTE Belgique/Cessions de droits	0	0	114 000	25 000	0	0	0	0	16 000	16 000
Sous total Arte Belgique	25 000	50 000	190 000	205 000	110 000	80 000	80 000	70 000	40 000	40 000
Autres TV Belgique	77 000	139 015	0	49 866	25 000	254 056	152 375	74 490	166 870	50 500
Ateliers d'accueil et de production	382 000	317 664	284 686	448 469	388 435	464 464	311 005	527 733	648 655	474 680
Tax Shelter				280 800	321 000	395 000	701 000	564 000	710 996	828 000
Autres parts belges	1 576 160	1 204 902	1 274 448	1 617 715	1 033 843	1 959 301	1 651 236	2 382 235	2 009 244	2 158 338
TV étrangères/Copros	437 384	1 119 673	79 356	246 437	425 004	151 000	364 652	243 628	217 465	116 340
TV étrangères/Cessions de droits	619 000	130 847	364 000	157 307	428 891	191 000	265 650	339 106	157 950	192 850
Sous total TV étrangères	1 056 384	1 250 520	443 356	403 744	853 895	342 000	630 302	582 734	375 415	309 190
Autres parts étrangères	543 617	1 508 618	1 213 073	626 725	1 614 992	750 416	1 121 666	1 094 396	840 793	534 698
Total	5 335 777	5 970 446	5 016 583	5 864 070	6 344 492	6 604 628	6 481 806	7 576 239	6 890 435	7 858 945
Total parts belges	3 735 775	3 211 308	3 360 154	4 833 602	3 875 604	5 512 213	4 729 838	5 899 108	5 674 227	7 015 057
Total parts étrangères	1 600 001	2 759 138	1 656 429	1 030 469	2 468 887	1 092 416	1 751 968	1 677 130	1 216 208	843 888

SOURCE : D'APRÈS LES DONNÉES DU CCA

La rubrique « Autres parts belges » comprend notamment les investissements des producteurs indépendants, les mises en participation des auteurs, réalisateurs, techniciens, les apports d'organismes divers,... Elle représente en moyenne 26,2% du total des budgets des films entre 2005 et 2014.

Les coproductions ARTE GEIE sont incluses dans les montants apports ARTE Belgique et chaînes étrangères suivant les rubriques où elles ont été déclarées dans les plans de financement.

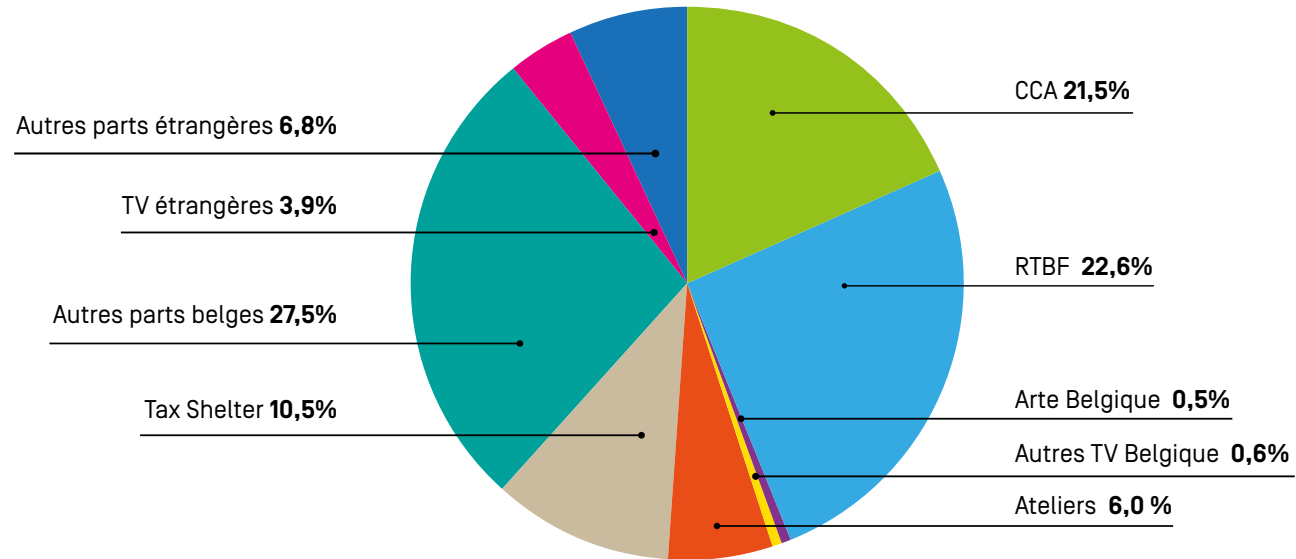
Conclusion : sur la période 2005- 2014,

- La part de l'intervention moyenne du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel est de 24,1%, et descend à 21,5% en 2014. Durant cette période, le CCA reste le premier partenaire financier de la production indépendante de documentaires.
- La part de l'intervention moyenne de la RTBF est de 8,5%, et monte à 22,6% en 2014.
- La part moyenne des ateliers de production et d'accueil est de 6,6% et reste stable à 6,0% en 2014.

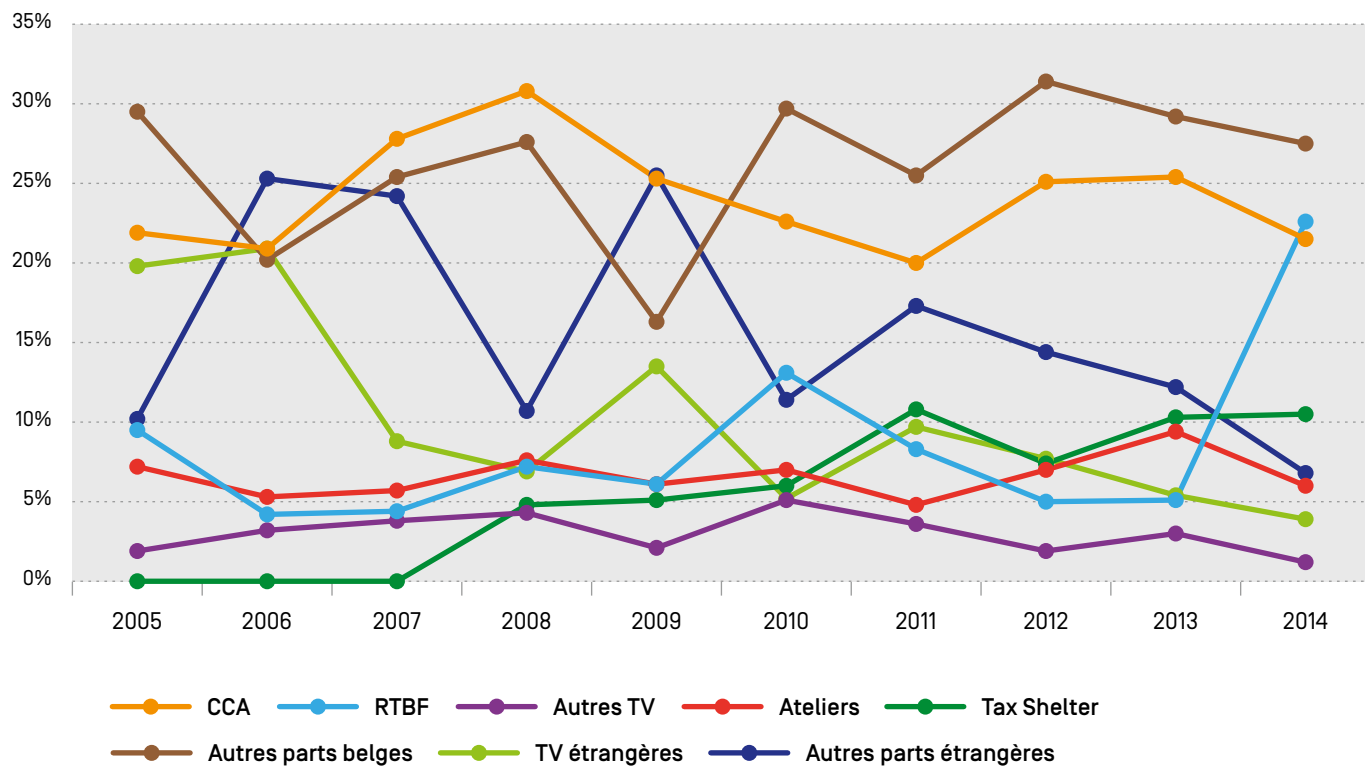
- La part moyenne des chaînes étrangères est de 10,2%, et descend à 3,9% en 2014.
- Le Tax Shelter intervient en moyenne pour 7,8% des budgets depuis 2008 et monte à 10,5% en 2014.
- En moyenne, 74% des investissements dans le documentaire sont d'origine belge pour 26% d'origine étrangère. En 2014, les parts belges montent à 89,3%.

Globalement, la part des télévisions [toutes chaînes confondues, RTBF, ARTE, autres belges et étrangères] dans les budgets des films terminés qui est passée de 31,2% en 2005 à 13,5% en 2013, est remontée à 27,7% en 2014, principalement en raison de la hausse de la part de la RTBF cette année.

On notera que la hausse significative de la part de la RTBF dans les investissements en 2014 est liée à la commémoration du centenaire de la Grande Guerre, évènement exceptionnel pour lequel la chaîne publique a consenti un investissement important dans un documentaire également soutenu par le CCA.

Sources de financement des documentaires aidés par le CCA et terminés en 2014

Evolution des sources de financement des documentaires aidés par le CCA et terminés



ATELIERS D'ACCUEIL ET DE PRODUCTION SOUTENUS PAR LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Les ateliers de production et d'accueil occupent une place de premier plan dans la production de documentaires en Wallonie et à Bruxelles. Ils ont participé, en tant que producteurs ou coproducteurs, à la réalisation de près de la moitié du volume horaire total de documentaires produits depuis 2005. Ils ont également largement contribué à la renommée du documentaire belge à l'étranger.

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel soutient les ateliers d'accueil, de production et d'école par une subvention de fonctionnement octroyée sur la base de l'avis de la Commission d'Aide aux Opérateurs Audiovisuels. Afin de les aider dans leurs missions, les structures subventionnées bénéficient également d'un soutien en matériel ainsi que d'une aide à l'emploi régie par le décret du 24 octobre 2008 déterminant les conditions de subventionnement de l'emploi dans les secteurs socioculturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ateliers d'accueil

Les ateliers d'accueil ont pour mission principale d'accompagner le travail de création et de production des œuvres audiovisuelles professionnelles. Ils ont également pour mission de soutenir ces œuvres par la coproduction et d'en assurer la promotion et la diffusion tant en Belgique qu'à l'étranger.

Deux ateliers d'accueil, l'un en Région bilingue de Bruxelles-Capitale et l'autre en Région wallonne, sont actuellement soutenus: le Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles (CBA) et Wallonie Image Production (WIP).

Ateliers de production

Les ateliers de production ont pour mission principale de réaliser, produire et/ou coproduire des œuvres audiovisuelles. Ils ont également pour mission d'en assurer la promotion et la diffusion. Ces ateliers travaillent dans une perspective de sensibilisation du public ou de valorisation du patrimoine culturel.

En 2013, 3 ateliers soutenus les années précédentes, l'Atelier Alfred, le Centre Multimedia et Clara Production n'ont pas obtenu de décision positive dans l'octroi des subventions en tant qu'ateliers, tandis qu'un nouvel atelier, Zorobabel s'est vu attribuer une subvention. Fin 2014, 8 ateliers de production étaient soutenus : l'Atelier Graphoui, l'Atelier Jeunes Cinéastes (AJC !), Caméra Etc, Création Production & Cie (CPC), le Centre Vidéo de Bruxelles (CVB), Dérives, le Gsara et Zorobabel. Le montant de la subvention 2014 de l'atelier Création, Production & Cie a été limité à 8.333 EUR suite à la cessation de ses activités fin février 2014.

SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LE CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL AUX ATELIERS D'ACCUEIL ET DE PRODUCTION, EN EUR										
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Ateliers d'accueil										
Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles (CBA)	213 728	218 366	223 105	227 946	232 892	237 946	243 110	248 385	250 000	250 000
Wallonie Image Production (WIP)	213 728	218 366	223 105	227 946	232 892	237 946	243 110	248 385	250 000	250 000
Sous total ateliers d'accueil	427 456	436 732	446 209	455 892	465 785	475 892	486 219	496 770	500 000	500 000
Ateliers de production										
AJC! Atelier Jeunes Cinéastes	74 027	75 633	77 274	78 951	80 664	82 415	84 203	86 030	100 000	100 000
Atelier Alfred	42 302	43 220	44 158	45 116	46 095	47 095	48 117	49 162		
Atelier Graphoui	52 877	54 024	55 196	56 394	57 618	58 868	60 146	61 451	70 000	70 000
Caméra Etc...	47 589	48 622	49 677	50 755	51 856	52 982	54 131	55 306	60 000	60 000
Centre Multimedia	81 989	83 768	85 586	87 443	89 340	91 279	93 260	95 284		
Centre Vidéo de Bruxelles (CVB)	60 809	62 129	63 477	64 855	66 262	67 700	69 169	70 670	71 000	71 000
Clara Production	31 726	32 414	33 117	33 836	34 570	35 320	36 087	36 870		
Création, Production et Cie (CPC)	27 893	43 498	44 442	45 406	46 392	47 398	48 427	49 478	50 000	50 000
Dérives	74 027	75 633	77 274	78 951	80 664	82 415	84 203	86 030	87 000	87 000
Gsara	39 658	40 519	41 398	42 297	43 214	44 152	45 110	46 089	56 000	56 000
Zorobabel									35 000	35 000
Sous total ateliers de production	532 897	559 460	571 600	584 004	596 677	609 625	622 854	636 370	529 000	529 000
Total ateliers	960 353	996 192	1 017 809	1 039 896	1 062 462	1 085 517	1 109 073	1 133 140	1 029 000	1 029 000

SOURCE : CCA

Les ateliers de production et d'accueil perçoivent, outre la subvention générale attribuée sur base de l'avis de la Commission d'Aide aux Opérateurs de l'Audiovisuel, une aide spécifique à l'Emploi dans le cadre du décret du 24 octobre 2008 déterminant les conditions de subventionnement de l'emploi dans les secteurs socioculturels [dit « décret non-marchand »]. Cette aide est devenue très rapidement

la principale source de financement à l'Emploi pour le secteur des ateliers.

Les montants inscrits ci-dessous correspondent aux subventions octroyées dans le cadre du « décret non-marchand », hors part sectorielle.

AIDES À L'EMPLOI AUX ATELIERS D'ACCUEIL ET DE PRODUCTION										
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
AJC	13 019	14 164	15 540	20 468	38 051	38 795	40 445	39 749	44 287	44 804
Alfred***	7 916	8 568	9 258	13 852	31 272	32 210	33 758	32 695	16 636	-
CBA	15 324	16 875	18 964	23 919	41 628	43 886	45 721	43 523	53 032	56 869
Centre multimédia***	10 533	11 407	12 408	17 185	34 682	38 530	36 830	36 260	11 135	-
Dérives	17 225	19 044	21 564	26 590	44 383	45 116	46 325	44 618	45 444	45 898
CPC	17 182	19 291	22 369	27 222	45 091	46 740	47 583	47 143	48 622	-
CVB	29 489	33 188	38 777	44 173	62 549	65 814	67 251	65 395	69 533	71 710
WIP	20 804	22 940	25 896	31 169	49 071	50 192	52 658	51 304	56 757	57 389
Graphoui	25 603	28 604	33 028	38 364	56 530	58 285	59 848	57 195	59 041	59 576
Caméra Etc	32 160	36 088	42 001	47 581	66 037	67 928	72 251	69 042	78 076	78 725
Gsara*				10 294	27 628	27 628	28 126	28 886	28 886	29 059
Clara Production*				10 294	27 628	27 628	28 126	28 886	14 443	-
Zorobabel **					-	-	-	-	28 886	29 059
Total	189 256	210 169	239 804	311 110	524 549	542 753	558 922	544 694	554 778	473 090

* Subvention de la part audiovisuelle, le reste étant pris en charge par l'Education Permanente.

** Première année de subventionnement en 2014.

*** Fin du subventionnement. En 2013 : uniquement intervention dans le préavis.

SOURCE : CCA

Le CBA

Le CBA octroie des aides financières de trois ordres : aides au repérage et développement, aides à la coproduction et aides à la finition. Il octroie également des aides en services sous forme d'apports en matériel et en industrie. Il participe en outre à l'accompagnement des projets, du stade de l'écriture et du développement jusqu'à leur finition.

Le CBA a produit ou coproduit en moyenne 11 titres par an entre 2005 et 2014, soit un volume moyen de 12 heures 47 minutes par an. Les coproductions entre ateliers sont comprises dans ces chiffres.

Une part des coproductions sont réalisées avec la RTBF, ainsi qu'avec d'autres chaînes européennes.

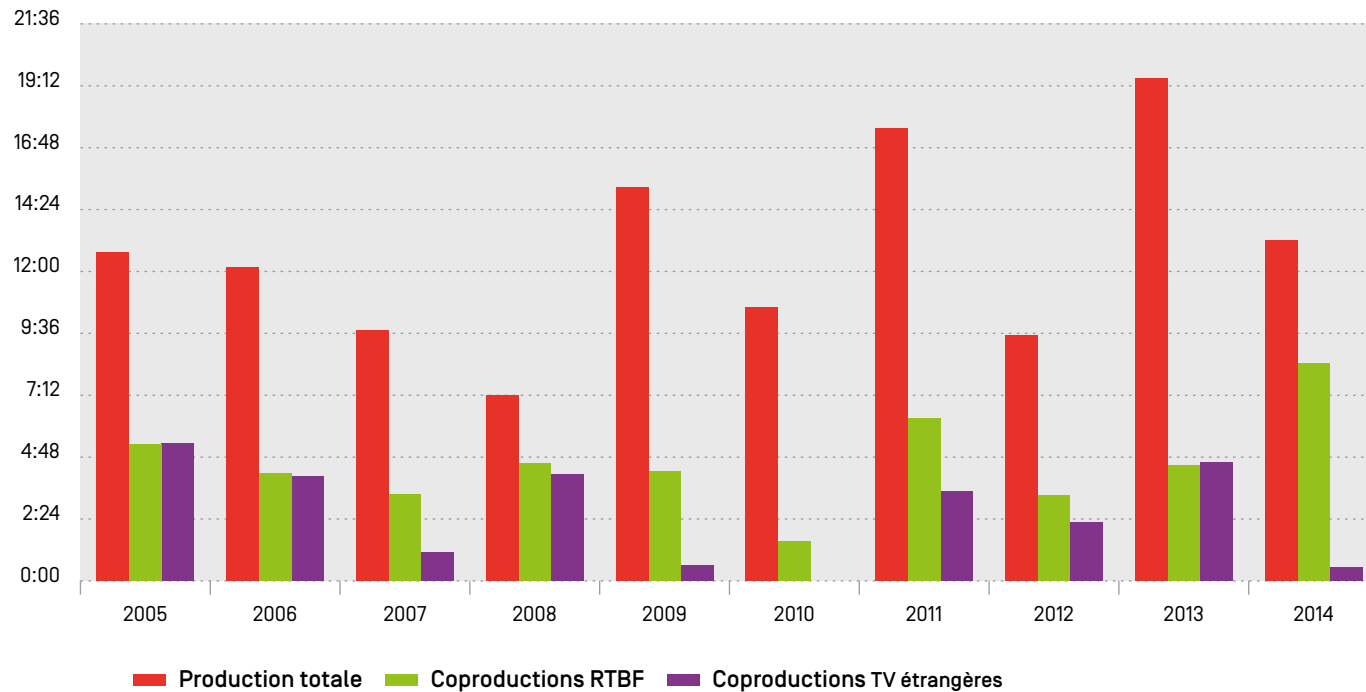
LES AIDES DU CBA DANS LA PRODUCTION (EN EUR)				
Année	Nombre de projets aidés	Aides à la production		
		Liquidités	Services*	Total
2005	18	202 300	58 241	260 541
2006	22	215 479	13 100	228 579
2007	20	181 000	40 952	221 952
2008	25	238 000	51 922	289 922
2009	19	190 000	90 000	280 000
2010	22	175 000	101 200	276 200
2011	22	181 999	105 330	287 329
2012	19	157 000	109 465	266 465
2013	17	150 000	105 000	255 000
2014	15	140 000	89 946	229 946

*Matériel et industrie

SOURCE : BILANS CBA

EVOLUTION DU NOMBRE DE FILMS AIDÉS PAR LE CBA ET TERMINÉS						
Année	Production totale		Copros RTBF		Copros TV étrangères	
	Titres	Durée h:m	Titres	Durée h:m	Titres	Durée h:m
2005	12	12:59	6	5:25	6	5:29
2006	10	12:04	4	4:11	4	4:00
2007	10	9:59	3	3:30	1	1:08
2008	6	7:12	4	4:50	3	4:10
2009	14	15:07	4	4:18	1	0:58
2010	10	10:49	2	1:52		
2011	17	17:34	5	6:25	5	3:44
2012	9	9:43	3	3:26	2	2:25
2013	13	19:27	4	4:44	4	4:55
2014	11	13:04	7	8:35	1	0:52

SOURCE : D'APRÈS LES BILANS CBA

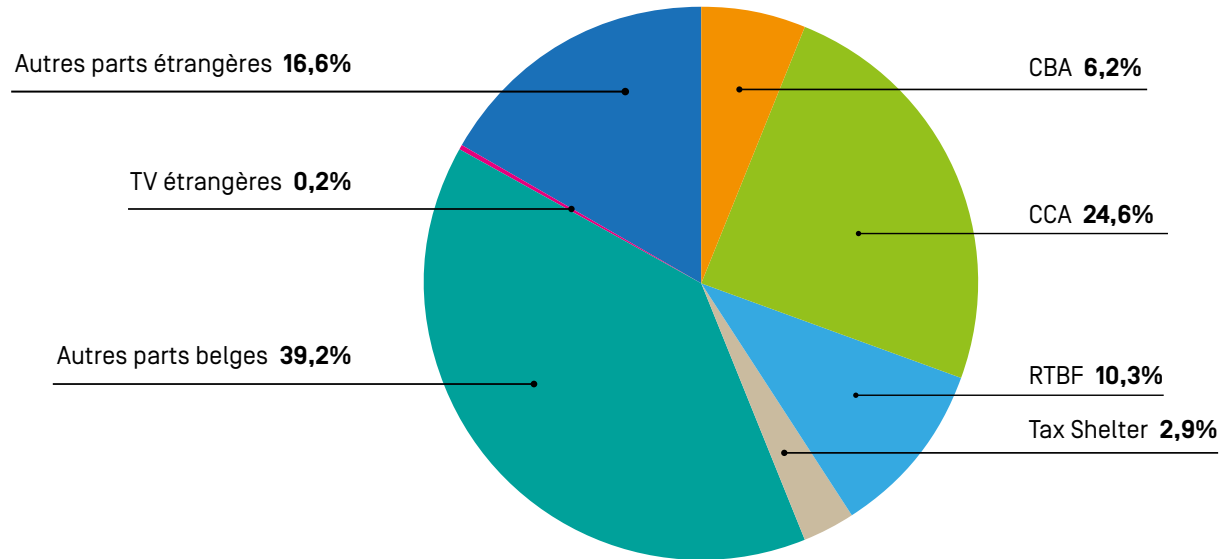
CBA : volumes coproduits avec les télévisions [heures : minutes]

Les données chiffrées des parts investies par les différents partenaires dans la production du CBA proviennent des données budgétaires relatives aux années où s'effectuent les investissements. La

part du CBA dans les devis est de 11,2% en moyenne durant la période 2005 – 2014.

CBA : PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DANS LA PRODUCTION										
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
CBA	11,3%	13,6%	17,6%	8,8%	13,8%	14,5%	8,3%	8,8%	9,4%	6,2%
CCA	24,5%	28,6%	30,1%	25,7%	20,6%	28,7%	11,6%	24,7%	31,2%	24,6%
RTBF	6,6%	6,3%	5,7%	10,8%	7,1%	3,9%	4,7%	5,3%	3,5%	10,3%
Tax Shelter							3,4%	7,1%	2,2%	2,9%
Autres parts belges	31,5%	38,8%	36,2%	30,9%	39,3%	41,3%	42,5%	38,8%	27,4%	39,2%
TV étrangères	13,5%	6,0%	3,2%	11,8%	6,8%	0,0%	10,0%	7,1%	6,3%	0,2%
Autres parts étrangères	12,7%	6,7%	7,1%	11,8%	12,4%	11,5%	19,5%	8,2%	19,9%	16,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

SOURCE : D'APRÈS LES BILANS CBA

CBA : participations financières dans la production en 2014

Le WIP

Le WIP octroie des aides financières au développement et aux repérages, à la coproduction et à la finition des projets, ainsi que des aides en services sous forme d'apports en matériel et en industrie. Il participe aussi à l'accompagnement des projets, du stade de l'écriture et du développement jusqu'à leur finition.

Le WIP a produit ou coproduit en moyenne 12 titres par an entre 2005 et 2014, soit un volume moyen de 11 heures 47 minutes par an. Les coproductions entre ateliers sont comprises dans ces chiffres.

Une part des coproductions sont réalisées avec la RTBF, ainsi qu'avec d'autres chaînes européennes.

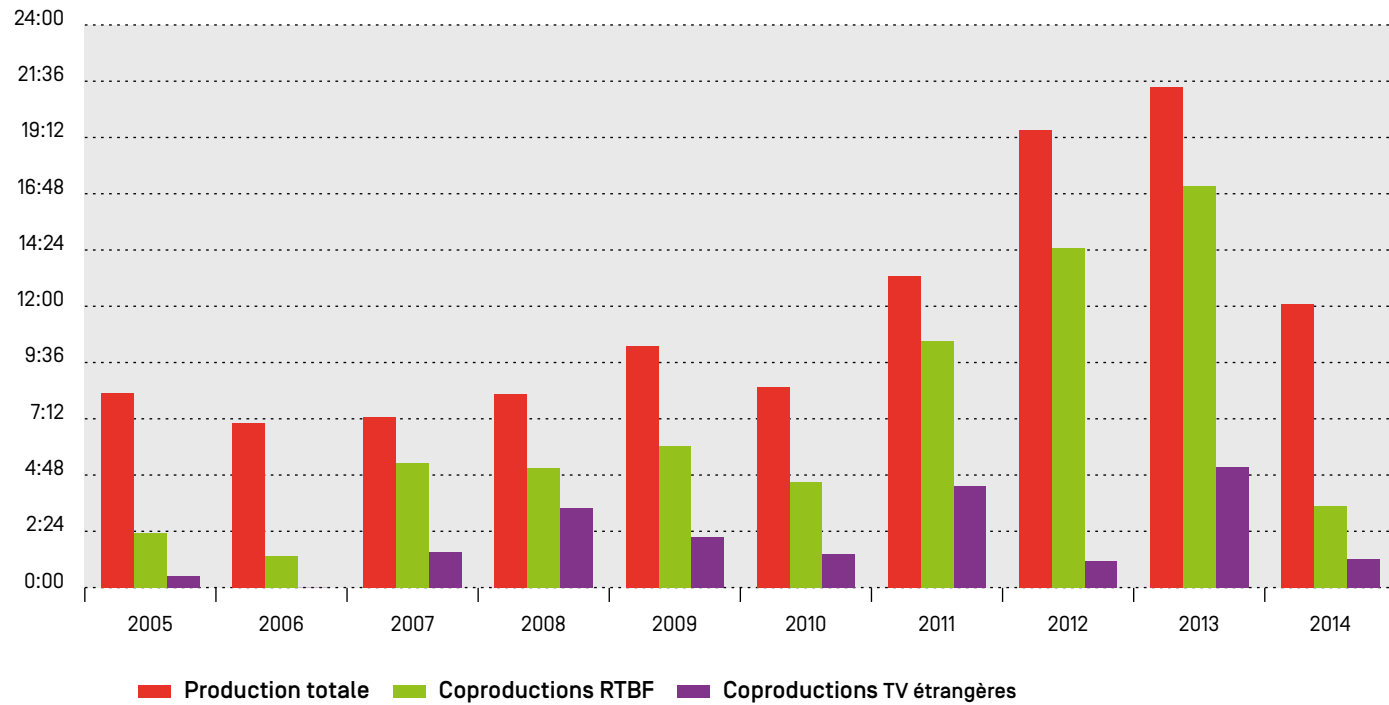
LES AIDES DU WIP DANS LA PRODUCTION (EN EUR)				
	Nombre de projets aidés	Aides à la production		
		Liquidités	Aides services*	Total
2005	34	125 800	124 160	249 960
2006	36	106 750	96 000	202 750
2007	33	132 244	107 550	239 794
2008	41	135 350	140 800	276 150
2009	46	165 290	167 200	332 490
2010	41	162 272	89 125	251 397
2011	41	149 000	121 915	270 915
2012	55	182 500	83 150	265 650
2013	51	147 540	115 495	263 035
2014	15	135 750	103 860	239 610

* Matériel et en industrie

SOURCE : BILANS WIP

EVOLUTION DU NOMBRE DE FILMS AIDÉS PAR LE WIP ET TERMINÉS						
	Production totale		Coproductions RTBF		Coproductions TV étrangères	
	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée
2005	10	8:30	3	2:34	1	0:50
2006	7	7:03	1	1:33	0	0:00
2007	9	7:28	6	5:31	2	1:53
2008	10	8:24	6	5:09	4	3:40
2009	12	10:31	6	6:02	2	2:15
2010	9	8:56	5	4:50	2	1:44
2011	12	13:28	9	10:52	4	4:34
2012	15	19:53	9	14:47	1	1:12
2013	19	21:37	14	17:14	5	5:16
2014	13	12:08	4	3:47	2	1:22

SOURCE : D'APRÈS LES BILANS WIP

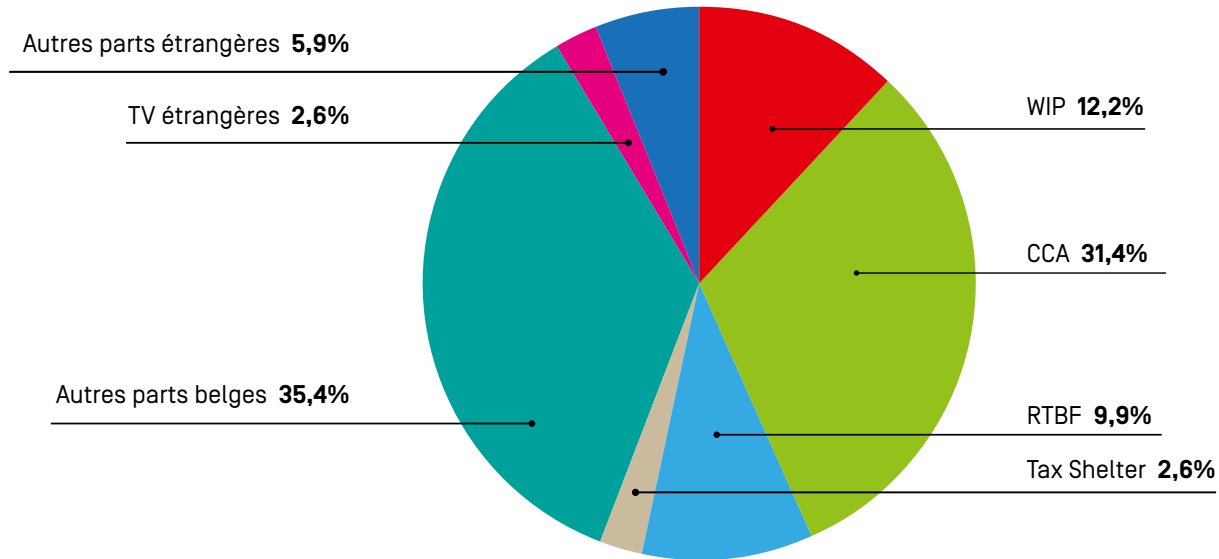
WIP : volumes coproduits avec les télévisions [heures : minutes]

Les données chiffrées des parts investies par les différents partenaires dans la production du WIP proviennent des données budgétaires relatives aux années où s'effectuent les investissements. La

part du WIP dans les devis est en moyenne de 9,5% durant la période 2005 – 2014.

WIP : PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DANS LA PRODUCTION										
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
WIP	9,6%	14,7%	10,5%	9,3%	7,7%	10,5%	7,2%	5,8%	7,7%	12,2%
CCA	17,8%	15,1%	19,2%	22,9%	27,9%	26,5%	16,5%	18,4%	23,4%	31,4%
RTBF	6,3%	1,0%	11,6%	6,3%	4,1%	10,4%	12,9%	9,5%	15,7%	9,9%
Tax Shelter							11,1%	16,2%	8,0%	2,6%
Autres parts belges	45,1%	59,5%	31,3%	35,9%	26,3%	40,9%	16,9%	29,7%	38,0%	35,4%
TV étrangères	4,0%	0,0%	9,4%	10,2%	2,6%	5,3%	19,9%	6,4%	3,1%	2,6%
Autres parts étrangères	17,2%	9,8%	18,0%	15,5%	31,4%	6,4%	15,5%	14,0%	4,2%	5,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

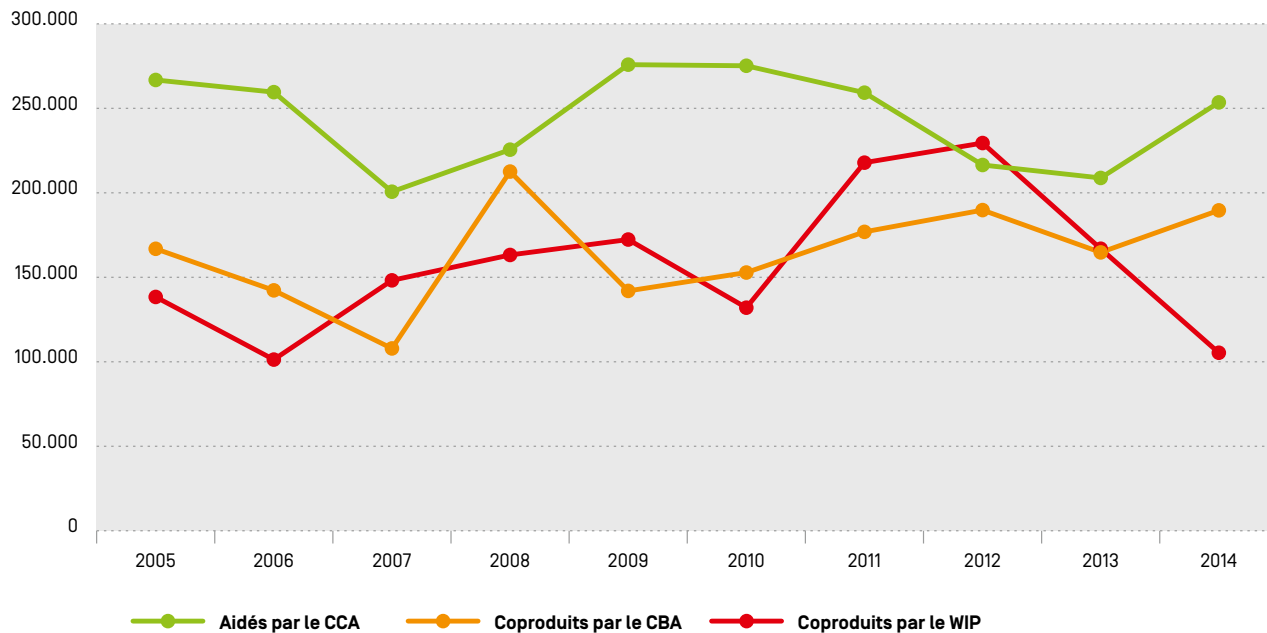
SOURCE : D'APRÈS LES BILANS WIP

WIP : participations financières dans la production en 2014

COMPARAISON DES COÛTS MOYENS DES DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LE CCA, LE CBA ET LE WIP

Le coût moyen d'un documentaire coproduit par le CBA et le WIP entre 2005 et 2014 reste en moyenne inférieur à celui d'un documentaire coproduit avec une aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel via la Commission de Sélection des Films.

En 2014, les coûts moyens d'un documentaire coproduit par le CBA et le WIP atteignent respectivement 189 623 EUR et 105 347 EUR, alors que le coût moyen d'un documentaire aidé par le CCA s'élève à 253 514 EUR. Cette observation confirme le fait que le CBA et le WIP soutiennent majoritairement des premières œuvres de jeunes réalisateurs produites avec de petits budgets et sans recourir nécessairement à la participation en coproduction d'une chaîne de télévision.



VOLUMES DE PRODUCTION DES ATELIERS DE PRODUCTION

EVOLUTION DU NOMBRE DE FILMS TERMINÉS PAR LES ATELIERS DE PRODUCTION (DURÉE EN HEURES : MINUTES)																				
	2005		2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014	
	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée	Titres	Durée
AJC!	13	5:01	4	2:12	6	2:04	5	1:46	7	1:55	8	2:57	1	0:21	8	3:14	8	3:23	3	2:52
Atelier Alfred	9	0:55	7	1:36	7	1:26	9	2:46	13	3:05	11	1:03	2	0:35	6	0:49				
Atelier Graphoui	6	1:12	7	1:39	4	1:35	11	5:51	10	5:49	10	4:22	9	5:08	4	2:20	12	6:43	8	5:40
Caméra Etc ...	16	2:11	24	2:44	24	2:31	26	2:56	17	1:37	17	1:25	22	2:49	19	2:04	18	2:02	20	2:33
Centre Multimédia	16	5:51	13	5:29	29	13:22	25	10:06	9	0:50	20	6:28	13	4:34	21	3:55				
CVB	11	5:28	6	3:19	12	7:19	11	6:00	8	4:35	5	4:20	4	3:35	8	5:50	11	7:21	11	6:48
Clara Production	3	0:45	4	2:35	4	2:59	3	2:19	4	1:07	4	1:10	5	2:02	3	0:21				
CPC	5	1:28	6	2:07	4	1:48	5	2:17	3	1:46	2	1:07	6	5:04	13	9:16	12	9:50	8	5:40
Dérives	4	3:45	1	1:30	3	2:45	5	5:11	4	4:09	1	1:00	8	9:12	2	1:57	3	3:37	5	4:48
Gsara	5	4:21	4	4:12	5	4:40	7	6:01	5	3:39	3	2:52	9	7:11	7	7:53	4	4:38	6	6:03
Zorobabel																		0:51	9	1:16
Sous total	88	30:59	76	27:23	98	40:29	107	45:14	80	28:34	81	26:45	79	40:32	91	37:41	68	38:25	70	35:42
Copros inter - ateliers	5	2:09	0	0:00	5	2:33	3	3:09	5	2:20	3	2:41	7	4:18	13	8:36	8	4:48	8	1:53
Total	83	28:49	76	27:23	93	37:56	104	42:05	75	26:13	78	24:04	72	36:14	78	29:05	60	33:37	62	33:49

SOURCE : CCA ET BILANS DES ATELIERS

Entre 2005 et 2014, les 10 ateliers de production (8 depuis 2013) ont produit un total de 781 titres pour un volume total de 319 heures 20 minutes, soit une production moyenne de 78 titres pour 31 heures 56 minutes par an. Sur la même période, 57 titres (soit 32 heures 28 minutes) ont été coproduits entre ateliers, soit une moyenne annuelle

de 6 titres pour 3 heures 49 minutes.

Les coproductions entre ateliers sont générées par des partenariats, principalement entre l'AJC, l'Atelier Graphoui, le CVB, le CPC et le GSARA. Certains ateliers de production comme Dérives coproduisent également avec les ateliers d'accueil CBA et WIP.



3. LA DIFFUSION DE DOCUMENTAIRES

INITIATIVES DE PROMOTION ET DE DIFFUSION DU DOCUMENTAIRE AU CCA

Le secteur documentaire en Fédération Wallonie-Bruxelles continue à s'imposer par l'importance des volumes produits chaque année, grâce aux divers mécanismes de soutien mis en place tant en Fédération Wallonie-Bruxelles, qu'aux niveaux régional, fédéral et européen, et grâce aux synergies développées entre les partenaires impliqués dans sa production : les producteurs indépendants, le CCA, les ateliers et les éditeurs de services audiovisuels publics et privés.

On peut cependant, aussi souligner les difficultés rencontrées dans la circulation des documentaires qui malgré une reconnaissance internationale, peinent à trouver leur public sur les marchés traditionnels de la télévision et des salles commerciales (voir infra).

Dans ce contexte, le CCA a mis en place des mécanismes de soutien à la promotion et à la diffusion, et a récemment lancé deux initiatives visant à promouvoir et à développer davantage la circulation des documentaires dans les secteurs culturels et éducatifs qui sont déjà très actifs dans ce domaine.

Aides à la promotion et à la diffusion

Le décret du 10 novembre 2011 relatif au soutien au cinéma et à la création audiovisuelle modifié le 17 juillet 2013 prévoit également que le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel soutient la promotion des films belges francophones qui se sont vus octroyer une aide à la production (voir supra). L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 septembre 2013 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2012 relatif aux aides à la promotion en fixe les modalités d'application.

Les aides à la promotion visent les courts métrages et les œuvres télévisuelles unitaires documentaires sélectionnées dans le cadre d'un festival dont la liste est arrêtée par le Gouvernement, ainsi que les longs métrages.

Une nouvelle réforme des aides à la promotion portant plus spécifiquement sur les longs métrages est entrée en vigueur en novembre 2013. Elle permet au producteur d'un long métrage belge francophone de bénéficier de trois volets d'aide à la promotion : une aide en conseil de spécialistes (conseils en marketing) ; une aide à la promotion vers les professionnels dès le premier jour de tournage pour concevoir du matériel de promotion et une aide vers le grand public au moment de la sortie du film dans les salles de cinéma en Belgique.

Le montant total des aides à la promotion et à la diffusion dépend directement du nombre de sélections en festivals prioritaires et du nombre de sorties en salles de films belges.

En 2014, 12 courts métrages et œuvres télévisuelles documentaires ont reçu un soutien à la promotion pour un montant total de 33 000 EUR, tandis que 15 longs métrages documentaires d'initiative belge francophones ont été soutenus pour une somme totale de 280 500 EUR.

Laplateforme.be

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel a lancé en juin 2011, en partenariat avec la Cinémathèque et PointCulture (ex - La Médiathèque), le site internet www.laplateforme.be qui vise à promouvoir les documentaires produits au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles auprès du secteur socio-culturel et pédagogique et à l'inciter à les programmer dans le cadre de projections publiques et/ou scolaires.

Laplateforme.be n'intervient pas comme distributeur mais plutôt comme une vitrine dynamique de la production documentaire, une interface entre les utilisateurs et les ayants-droits des films.

Laplateforme.be s'adresse exclusivement aux opérateurs du secteur socio-culturel ainsi qu'aux éducateurs et professeurs du monde enseignant.

Laplateforme.be propose un catalogue de plus de 350 titres de films représentatifs de la richesse et de la diversité de la production documentaire belge francophone. Elle offre des possibilités de visionnement gratuit en streaming, de nombreuses informations sur les films en catalogue, des possibilités de recherche multicritères, des formules de cycles découvertes et programmations « clés sur porte » autour de thématiques spécifiques, des dossiers pédagogiques, des liens vers d'autres partenaires, etc.

Depuis ses débuts, Laplateforme.be a enregistré au total 844 comptes activés et 2 838 films consultés.

ACTIVITÉS DE LAPLATEFORME.BE				
	2011	2012	2013	2014
Nombre de comptes activés	260	214	221	149
Nombre de titres mis en ligne	148	116	48	39
Nombre de films consultés (tous titres confondus)	585	682	898	673

SOURCE : CCA

Tous les films présents sur laplateforme.be sont reconnus par le RACC (Réseau Action Culturelle Cinéma (www.racc.be)) et font l'objet d'un remboursement à 100%. On rappellera que le RACC intervient financièrement dans les frais de location de longs métrages, documentaires et courts métrages belges ou étrangers. Les utilisateurs sont principalement des centres culturels, des ciné-clubs et des associations culturelles.

Le budget dévolu au RACC en 2014 était de 17 350 EUR, émanant de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (Cocof) pour Bruxelles, et de 65 000 EUR émanant du CCA pour la Wallonie.

En 2014, laplateforme.be a continué son soutien aux activités de la Quadrature du Cercle, réseau de programmeurs de cinéma dans le circuit des centres culturels, et particulièrement via des collaborations dans le cadre des festivals Millenium et du FIFF.

Laplateforme.be a continué par ailleurs le travail entamé en 2013 en direction du secteur de l'enseignement et de l'éducation aux médias.

Elle a, en outre, constitué un outil essentiel pour les deux premières éditions du « Week-end du Doc ».

Le week-end du doc

Depuis 2013, le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel a lancé et organisé cette large opération de promotion du documentaire belge francophone.

Cette nouvelle initiative vise à donner un coup de projecteur sur la diversité et la spécificité du documentaire belge par le biais de projections et de rencontres avec les réalisateurs à Bruxelles et en Wallonie, favorisant ainsi la diffusion du documentaire auprès d'un large public.

L'opération vise, par ailleurs, à porter un éclairage particulier sur les multiples lieux de projection et structures associatives qui, tout au long de l'année, font le choix et la démarche de soutenir ce genre cinématographique en le partageant avec leurs publics respectifs. Centres culturels, bibliothèques publiques, cinémas de quartier, maisons de jeunes, musées, médiathèques, cafés, ciné-club,...

L'édition 2014 s'est déroulée durant 4 jours en novembre. Elle a proposé 135 projections de 100 documentaires programmés dans 83 lieux au total (42 à Bruxelles et 41 en Wallonie) chacun d'entre eux proposant au public au minimum une projection sur le total des 135 programmées sur l'ensemble du week-end. En outre, des rencontres professionnelles ont également été proposées : réflexion autour des réseaux et outils de diffusion, table ronde autour du crowdfunding, leçon de cinéma,...

La Radio-Télévision de service public RTBF participe également à l'opération via une programmation spécifique en télévision (« Nuit du Doc ») et en radio (« Nuit du Documentaire radiophonique ») et sur Arte Belgique (Quai des Belges).

La plate-forme de VOD UniversCiné participe également à cet événement et propose son catalogue de documentaires belges et étrangers à des tarifs préférentiels, ainsi que des « pass » permettant de visionner des documentaires belges francophones sur son site www.universcine.be.

L'ensemble de la chaîne des opérateurs impliqués dans la circulation du documentaire joignent donc leurs efforts pour la réussite de cette opération qui est reconduite en 2015.

LA DIFFUSION DE DOCUMENTAIRES EN TÉLÉVISION

Les données de diffusion sont basées sur les 277 productions documentaires (programmes télévisuels, collections et longs métrages) terminées entre 2005 et 2014, qui ont reçu une aide sélective du CCA. Elles proviennent des bases de données de la SACD-SCAM, complétées par les données de la RTBF.

Au total pour la période 2005-2014, sur les 277 documentaires terminés, 184 films ont été diffusés au moins une fois en télévision. Ces 184 films ont connu 1728 diffusions en télévision, soit un nombre moyen de 9 diffusions par film.

93 films, soit 33,6% du total n'ont jamais été diffusés en télévision. 43,8% du total des diffusions ont eu lieu sur des chaînes belges.

La RTBF et ses 3 chaînes (La Une, La Deux et La Trois) reste un partenaire privilégié pour la diffusion du documentaire puisqu'elle représente 69,0% des diffusions télévisées en Belgique.

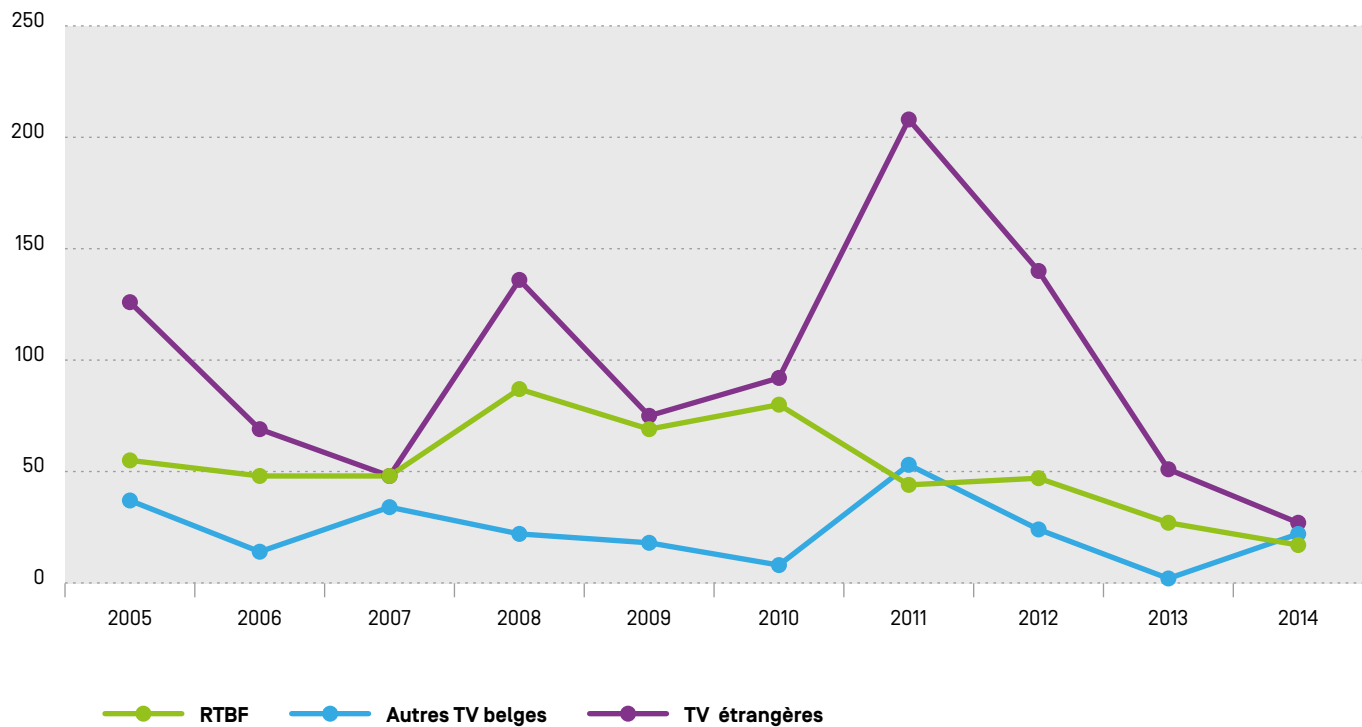
Les chiffres concernant 2014 (et en partie aussi 2013) ne sont pas définitifs en raison des délais imposés par la chronologie des médias. En effet, certains films terminés en 2014 (et en partie aussi en 2013) n'ont pas encore été diffusés en télévision ces 2 années. Les chiffres concernant ces 2 dernières années doivent dès lors être considérés avec réserve.

DIFFUSION TV DES DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LE CCA ET TERMINÉS

	Films terminés		Nombre de diffusions TV			Diff. moyenne par film	
	Total	dont sans diff.	TV belges	dont RTBF	TV Etrangères		
2005	20	1	92	55	126	218	11
2006	23	5	62	48	69	131	7
2007	25	10	82	48	48	130	9
2008	26	5	109	87	136	245	12
2009	23	8	87	69	75	162	11
2010	34	12	88	80	92	180	8
2011	26	2	97	44	208	305	13
2012	35	12	71	47	140	211	9
2013	34	16	29	27	51	80	4
2014	31	22	39	17	27	66	7

SOURCE : D'APRÈS LES DONNÉES SACD-SCAM ET RTBF

La diffusion de documentaires en télévision



En Fédération Wallonie-Bruxelles, les possibilités de diffusions télévisées s'articulent autour des chaînes suivantes.

→ **La RTBF.** La diffusion documentaire y occupe une place importante. Sa présence dans les grilles de programmes fait partie de l'identité de service public de la chaîne. Dans des cases visant un large public, la RTBF propose une variété de films d'investigation, de société, de géopolitique, d'histoire ou encore des films consacrés au patrimoine. Ces cases hebdomadaires accueillent aussi bien des achats internationaux que des coproductions. En fonction de l'actualité, de nombreux documentaires événementiels sont également programmés entre ces rendez-vous réguliers.

Enfin, la case « Fenêtre sur Doc », sur La Trois, diffuse une dizaine de documentaires de création par an, avec une priorité accordée aux réalisateurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Tous les formats sont représentés, essentiellement en 52 minutes ou en longs métrages, avec des ouvertures sur quelques déclinaisons de séries en 26 minutes.

Depuis 2006, dans le cadre d'un partenariat RTBF/ ARTE ,la case « Quai des Belges », sur ARTE Belgique, proposait chaque mois un documentaire, témoignant du foisonnement créatif et culturel en Belgique. Les émissions belges diffusées sur ARTE font l'objet de rediffusions sur les chaînes de la RTBF. Depuis octobre 2015, elle est remplacée par « Tout le bazar », émission mensuelle de 70 minutes construite sur le même principe et diffusée le dimanche à 17 heures sur ARTE Belgique.

→ **Be TV :** Be Premium propose régulièrement à ses abonnés des longs métrages documentaires exclusifs. BeTV s'associe également à des producteurs belges pour coproduire ou pré-acheter des documentaires d'investigation ou de création.

→ **Les Télévisions Locales** centrent leurs activités sur des productions propres consacrées principalement à des séquences d'intérêt local ou régional. La diffusion de productions extérieures y reste marginale et ponctuelle.

LA DIFFUSION DE DOCUMENTAIRES DANS LE CIRCUIT DES SALLES COMMERCIALES

La diffusion en salles reste difficile dans un contexte dominé par la concurrence commerciale des multiplexes. Certains documentaires de long métrage ont cependant connu une carrière dans les salles commerciales [en ce comprises les salles d'art et essai soutenues par le CCA] avec un succès qui dépasse parfois celui de certains films de fiction, comme *Congo River*, *Modus Operandi*, *Manneken Pis l'enfant qui pleut*, *Katanga business*, *La Domination masculine*, *Vents de sable*, *femmes de roc*, *Les Chemins de la mémoire*, *Il a plu sur le grand paysage*, ...

17 longs métrages documentaires sur les 19 terminés entre 2005 et 2014 ont été diffusés dans le réseau des salles commerciales, totalisant 91 536 entrées pour une recette globale de 515 087 EUR, soit une moyenne de 5 384 entrées par film diffusé pour une recette brute de 30 299 EUR.

Ces données proviennent des distributeurs et ne reflètent pas de manière exhaustive le nombre de documentaires diffusés en salles, notamment dans le cadre de la programmation des salles « art et essai », de matinées scolaires, de séances d'éducation permanente ou de programmations spécifiques.

DIFFUSION EN SALLES DES LM DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LE CCA ET TERMINÉS			
	Nombre de films	Entrées	Recettes brutes
2005	1	40 174	237 889
2006	0	0	0
2007	2	2 381	13 537
2008	2	17 259	76 706
2009	3	21 014	123 132
2010	0	0	0
2011	1	536	3 114
2012	2	5 884	30 691
2013	3	3 104	21 728
2014	3	1 184	8 291

SOURCE : D'APRÈS LES DONNÉES DU SICR ET DU BULLETIN DU CINÉMA.

LA DIFFUSION DE DOCUMENTAIRES DANS LE RÉSEAU DES SALLES D'ART ET ESSAI SUBVENTIONNÉES PAR LE CCA

La Commission d'Aide aux Opérateurs Audiovisuels (COA) mise en place en 2012 conformément au décret du 10 novembre 2011 relatif au soutien au cinéma et à la création audiovisuelle examine notamment les demandes de subventions soumises par les exploitants de salles de cinéma d'art et essai.

Sur base des avis de la COA, le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel a soutenu 11 exploitants de salles de cinéma d'art et essai en 2014, dans le cadre de 4 contrats-programmes de 5 ans et 7 conventions de 2 ans, pour un montant total de 930 000 EUR.

Les contrats et conventions passés entre les salles d'art et essai et le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel donnent notamment pour mission à ces salles de favoriser au maximum la projection de films documentaires belges francophones, notamment en synergie avec les Ateliers d'accueil et de production de la Fédération Wallonie Bruxelles.

SALLES D'ART ET D'ESSAI SUBVENTIONNÉES PAR LE CCA : NOMBRE DE DOCUMENTAIRES BELGES PROGRAMMÉS EN 2014

	Nombre de films	Nombre de séances	Nombre d'entrées	Recettes brutes
Actor's Studio, Bruxelles	0	0	0	0
Aventure, Bruxelles	36	263	3 776	15 835
Flagey, Bruxelles	20	106	3 479	15 914
Galleries, Bruxelles	7	74	1 909	6 663
Grignoux - Liège	21	177	9 710	22 098
Grignoux - Namur	8	9	933	4 558
Le Nova, Bruxelles	0	0	0	0
Le Parc, Charleroi	4	20	164	809
Le Vendôme, Bruxelles	4	140	1 988	13 030
Plaza Art, Mons	18	25	1 175	3 807
Styx, Bruxelles	0	0	0	0

SOURCE : D'APRÈS LES DONNÉES DU CCA

En 2014, les 11 salles d'art et essai subventionnées ont programmé 93 titres originaux de documentaires belges en 814 séances pour un total de 23 134 entrées et une recette brute de 82 713 EUR.

Parmi ces 93 titres, 34 titres ont été soutenus par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel et terminés en 2013 et 2014 (soit 36,6% des documentaires belges programmés), et représentaient 452 séances totalisant 14 383 entrées (soit 62,2% des entrées des documentaires belges programmés) pour une recette brute de 37 871 EUR.

En plus de cette programmation visant un public large et diversifié, les 11 salles d'art et essai subventionnées ont pour mission de développer des activités d'éducation et de sensibilisation au cinéma en partenariat avec les associations compétentes en matière d'éducation permanente et d'éducation aux médias.

C'est dans ce cadre que les 11 salles subventionnées organisent une programmation de séances scolaires et d'éducation permanente.

SALLES D'ART ET D'ESSAI SUBVENTIONNÉES PAR LE CCA : NOMBRE DE DOCUMENTAIRES BELGES PROGRAMMÉS DANS LES SÉANCES SCOLAIRES ET D'ÉDUCATION PERMANENTE EN 2014

	Nombre de films	Nombre de séances	Nombre d'entrées
Actor's Studio	2	2	80
Aventure	27	32	2 217
Flagey	0	0	0
Galleries	nd	nd	nd
Grignoux - Liège	14	14	2 304
Grignoux - Namur	4	4	637
Le Nova	42	42	2 051
Le Parc Charleroi	1	1	33
Le Vendôme	5	5	610
Plaza Art	1	2	109
Styx	0	0	0

SOURCE : D'APRÈS LES DONNÉES DU CCA

En 2014, les 11 salles d'art et essai subventionnées ont programmé 88 titres originaux de documentaires belges au cours de 102 séances scolaires et d'éducation permanente qui ont totalisé 8 041 entrées.

Parmi ces 88 titres, 26 titres ont été aidés par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel et terminés en 2013 et 2014 (soit 26,1% des documentaires belges programmés), et représentaient 23 séances pour un total de 2 269 entrées (soit 28,2% des entrées des documentaires belges programmés).

LA DIFFUSION DE DOCUMENTAIRES DANS LES FESTIVALS

Les festivals restent incontournables comme lieux de reconnaissance, de promotion et de diffusion.

Au total pour la période 2005-2014, sur les 277 documentaires terminés ayant reçu une aide du CCA, 148 films ont été diffusés au moins une fois dans un festival en Belgique ou à l'étranger.

Ces 148 films ont connu au total 1 286 diffusions en festivals, soit un nombre moyen de 9 diffusions par film.

129 films, soit 46,6% du total n'ont jamais été diffusés en festival.

DIFFUSION FESTIVALS DES DOCUMENTAIRES AIDÉS PAR LE CCA ET TERMINÉS				
	Nombre de films	Dont sans diff festival	Nombre de diffusions festivals	
			Total	Moyenne / film diffusé
2005	20	8	107	9
2006	23	9	60	4
2007	25	13	109	9
2008	26	11	164	11
2009	23	11	65	5
2010	34	10	169	7
2011	26	9	269	16
2012	35	16	102	5
2013	34	17	173	10
2014	31	25	68	11

SOURCE : D'APRÈS LES DONNÉES DU CCA

Les données de diffusion 2014 peuvent être incomplètes si certains films terminés en 2014 (et en partie aussi en 2013) ont encore été sélectionnés dans des festivals en 2015. Les chiffres concernant 2014 doivent dès lors être considérés avec réserve.

LA DIFFUSION DE DOCUMENTAIRES SUR LE MARCHÉ VIDÉO/DVD

Sur ce créneau, la diffusion des documentaires s'opère essentiellement par des voies non commerciales.

En 2013, la Médiathèque est devenue «PointCulture» avec une extension de ses missions. Elle offre ses services au citoyen au sens large du terme mais aussi aux usagers pédagogiques qui bénéficient d'un statut particulier.

Depuis une vingtaine d'années, l'ex-Médiathèque a constitué et développé une collection « documentaire » accessible au public comprenant des productions documentaires, éducatives et pédagogiques absentes du marché commercial ainsi que des collections thématiques qui sont aujourd'hui au nombre de trois : la santé, la nature et l'environnement.

Depuis la réorganisation des services de La Médiathèque en «PointCulture», le service des collections a muté en service de la médiation culturelle.

Dans ce cadre, une ligne du temps du cinéma documentaire a été éditée sur le site, en parallèle avec le festival « Filmer à tout prix ». Simultanément, une conférence a été organisée au PointCulture Bruxelles autour de réalisateurs belges. Par ailleurs, le service a coordonné la mise en place dans tout le réseau des activités inscrites au programme Weekend du doc piloté par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Enfin, les contacts établis avec divers partenaires comme le Centre du Film sur l'Art et Cinergie.be, ont contribué à la mise sur pied d'un rendez-vous mensuel au PointCulture Bruxelles.

Des DVD documentaires et éducatifs sont diffusés par certaines vidéothèques spécialisées comme le CVB-VIDEP qui distribue des films édités en DVD à travers 2 collections : l'Associatif et l'Atelier ; le DISC qui gère le catalogue on-line du Gsara, le Centre du Film sur l'art qui diffuse des documentaires sur l'art,

Mise en place par des réalisateurs et producteurs indépendants, DVDOC.be est une plateforme qui a pour mission de réfléchir de manière collégiale à une meilleure circulation des films documentaires produits ou coproduits en Fédération Wallonie Bruxelles. DVDOC propose un catalogue de plus de 80 films documentaires de création. Certains titres de la collection sont disponibles dans plusieurs librairies spécialisées et des diffusions sont régulièrement organisées grâce à plusieurs partenariats. De nombreux titres de la collection DVDOC sont également disponibles en VOD sur le site d'UniversCiné.

Concernant la diffusion en VOD, le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel a signé depuis 2010 des conventions annuelles avec la structure de diffusion numérique UniversCiné. En 2014, sur base de l'avis de la Commission d'aide aux Opérateurs Audiovisuels, le CCA a soutenu UniversCiné dans le cadre d'une convention d'un an pour un montant total de 70 000 EUR.

UniversCiné est une initiative de producteurs et distributeurs indépendants belges, née en 2008 en partenariat avec UniversCiné

France, qui vise à organiser l'exploitation et la distribution de films en vidéo à la demande et dont le catalogue est axé vers le cinéma d'auteur et indépendant. UniversCiné travaille notamment avec une centaine de producteurs et distributeurs belges ainsi que 8 ateliers de production de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

UniversCiné s'est donné pour mission de faire découvrir le cinéma indépendant au plus grand nombre, de couvrir l'actualité du cinéma belge et international, d'accompagner le public dans sa découverte par une politique éditoriale, et de créer une communauté grâce à l'interactivité.

La mission principale d'UniversCiné Belgium étant de proposer un catalogue de films en vidéo à la demande auprès du grand public, de multiples accords ont été négociés avec les opérateurs nationaux afin d'élargir l'accès à ce catalogue. Des accords ont déjà été conclus avec Belgacom et Voo et d'autres partenariats sont développés avec des opérateurs belges et internationaux. L'objectif de ces accords est d'étendre les activités d'UniversCiné sur une dizaine de plateformes belges et étrangères.

En 2014, UniversCiné dispose d'un catalogue de 3 560 films en distribution parmi lesquels on dénombre 270 documentaires belges et 100 documentaires internationaux.

Toujours en 2014, 4 133 opérations de location de documentaires belges ont été enregistrées, générant des revenus bruts pour un total de 16 979 EUR.

En novembre 2013 et 2014, Univers Ciné a également organisé une opération de promotion du documentaire : le « Mois du Doc », en partenariat avec le festival « Filmer à tout prix » et le « Week-end du Doc ». Dans ce cadre, des sélections thématiques accompagnées d'articles et de chroniques sont organisées, une collection de 30 documentaires est proposée à 1 EUR durant tout le mois, un focus sur le « Week-end du doc » est proposé, ainsi qu'un concours de critiques. Le nombre de locations de documentaires a ainsi doublé en novembre par rapport à la moyenne mensuelle. Cette opération est reconduite en 2015.

PROMOTION ET DIFFUSION DES DOCUMENTAIRES DANS LES ATELIERS D'ACCUEIL CBA ET WIP

Il entre dans la mission des ateliers d'accueil comme le CBA et le WIP de favoriser non seulement la réalisation et la production d'œuvres de création, mais encore d'en assumer la promotion et la diffusion et de les faire circuler le plus largement possible.

Selon les ateliers d'accueil, le principal créneau de diffusion d'un documentaire reste la télévision. Les films proposés étant des films d'auteur, il n'est pas toujours facile de les placer dans un créneau télévisuel qui privilégie souvent les produits « télé-formatés ». Les diffusions des films des ateliers sont réalisées pour une bonne part en télévision.

Pour le CBA, celles-ci tendent à diminuer, en raison des tendances du marché et de l'absence de films porteurs,

Selon le WIP, malgré une légère embellie des ventes aux télévisions en 2014, celles-ci restent maigres.

Par contre, les projections en salles (ponctuelles ou sous la forme de sorties limitées) ainsi que les locations et prêts de copies pour des projections diverses en Belgique et à l'étranger ont tendance à progresser, de même que les diffusions dans le secteur associatif (bibliothèques, musées, médiathèques et autres institutions). Les sélections en festivals, surtout internationales, sont également nombreuses, et de nombreux prix prestigieux sont récoltés.

Ces diffusions se sont développées grâce aux nouveaux outils de promotion des ateliers qui permettent une meilleure visibilité des productions : mise en ligne du catalogue sur le web, banque de données, DVD, numérisation, ...

Les chiffres ci-dessous attestent d'un vrai développement de la circulation des films dans le secteur non-commercial et en salles.

DIFFUSION DE DOCUMENTAIRES AU CBA					
	Ventes TV	Cessions de droits distributeurs et autres	Ventes DVD	Locations et projections diverses	Sélections/diffusions dans les festivals
2005	16	11	29	100	84
2006	16	13	50	98	131
2007	8	16	113	107	135
2008	14	9	217	78	94
2009	8	16	123	88	95
2010	6	21	125	131	120
2011	10	25	146	163	161
2012	5	20	84	251	190
2013	6	9	12	124	119
2014		8		158	143

SOURCE : D'APRÈS LES BILANS DU CBA

DIFFUSION DE DOCUMENTAIRES AU WIP					
	Ventes TV	Cessions de droits distributeurs et autres	Ventes DVD	Locations et projections diverses	Sélections/diffusions dans les festivals
2005	6	5	nd	56	66
2006	27		nd	138	139
2007	9	7	nd	78	127
2008	6	3	71	71	124
2009	9	8	204	96	159
2010		7	182	94	127
2011	7	3	140	91	127
2012		3	167	94	54
2013	5	12	167	193	110
2014	14	11	114	127	95

SOURCE : D'APRÈS LES BILANS DU WIP

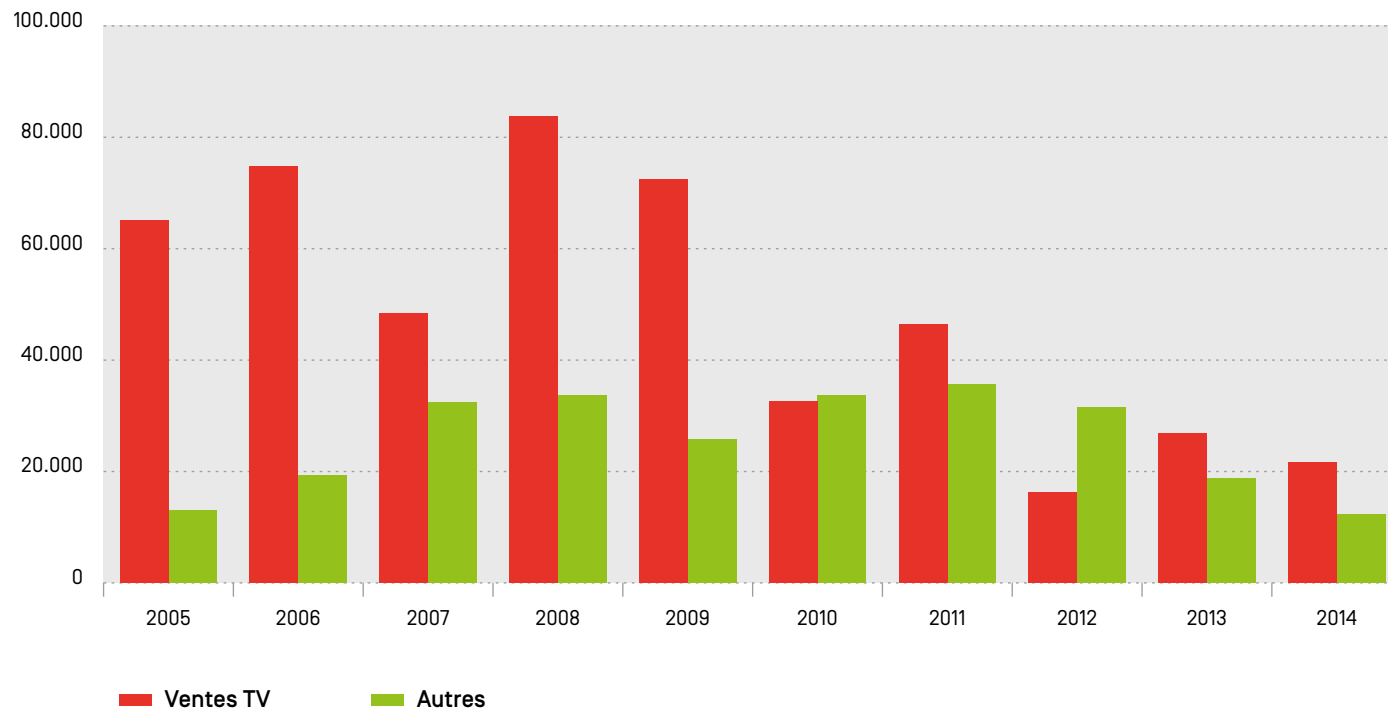
Jusqu'en 2009, les recettes brutes de diffusion des deux ateliers d'accueil proviennent majoritairement des cessions de droits aux chaînes de télévision (de 83,4% en 2005 à 73,8% en 2009), et dans une plus faible mesure, des cessions de droits à des distributeurs, des ventes de DVD, des locations, et projections diverses.

Les recettes de ventes aux télévisions ont cependant progressivement diminué, et l'année 2010 marque une inversion de tendance avec pour la première fois une plus faible part des ventes aux télévisions, qui ne représentent plus que 49,1% des recettes de diffusion. La tendance s'accroît en 2012, avec 34,1% des recettes de diffusion réalisées en télévision, contre 65,9% réalisées grâce aux cessions de droits à des distributeurs, aux ventes de DVD, ainsi qu'aux locations et projections diverses.

Les ventes aux télévisions ont cependant connu une reprise en 2013, tant au CBA qu'au WIP, tandis que pour 2014, l'embellie enregistrée au WIP compense la mauvaise année du CBA : au total, les ventes aux télévisions représentent 63,7% du total cette année (contre 58,8% en 2013).

Les ventes de droits de diffusion en télévision se concluent quasi exclusivement avec des chaînes étrangères. La RTBF étant un partenaire privilégié à la coproduction, les préachats de droits de diffusion font généralement partie des accords de coproduction. La chaîne publique représente dès lors un créneau de diffusion important pour les produits des ateliers.

Evolution des recettes brutes CBA et WIP



Les recettes brutes de diffusion du CBA et du WIP sur l'ensemble des marchés (ventes TV et distributeurs, locations et ventes DVD et VOD) totalisaient ensemble 33 889 EUR en 2014, soit leur niveau le plus bas atteint depuis 2005.

Le CBA et le WIP ont initié en 2011 une structure de distribution numérique de cinéma documentaire : CBAWIP-doc, qui démarche à l'international les réseaux numériques pour aider à la circulation et à la vente de films via le net, à destination d'acheteurs étrangers institutionnels, associatifs, de plateformes VOD, etc. Cette structure favorise également les pré-ventes aux chaînes de télévision étrangères, en collaboration avec le producteur, et selon le potentiel du projet coproduit.

Depuis 2014, CBAWIP-doc est gestionnaire de la plateforme de diffusion numérique Direct Docs, outil de promotion à l'international, développé conjointement par le CBA et le WIP.

DirectDocs s'est donné pour mission la prospection pour la diffusion numérique des documentaires de création produits en Fédération

Wallonie-Bruxelles [via un catalogue des films WIP /CBA élargi depuis quelques années à bon nombre d'autres films de la FWB], de développer un site de diffusion à destination de clients potentiels et de développer une expertise et une présence sur les marchés.

L'objectif est de créer une interface axée sur la prospection de micro-diffuseurs ou de sites de VOD spécialisés dans le documentaire et la livraison de films dématérialisés.

DirectDocs se veut ouvert à tout atelier de production, producteur ou auteur souhaitant recourir à ses services de distribution numérique.

L'activité de DirectDocs sera opérée en complémentarité avec les acteurs de la diffusion dématérialisée comme UniversCiné et La Plateforme.be.

En 2014, le CCA a accordé une promesse d'aide de 10 000 EUR à Direct Docs dans le cadre d'une convention d'un an, suivant l'avis émis par la Commission d'Aide aux Opérateurs Audiovisuels.



